



SAINT-PROUANT

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2017 à 20h00.

Présents : Mesdames et Messieurs SOULARD Yannick, SELIER Marie-Christine, FLANDROIS Joël, GENTY Béatrice, BRET Stéphanie, CHARRIER Julien, CHEVALLEREAU Maryse, DURAND Bruno, GILBERT Thierry, GRANJON Françoise, MERCIER Gérard, OGER Maud, RAINTEAU Philippe, ROULLEAU Philippe. ROUSSEAU Frédérique

Secrétaire : RAINTEAU Philippe

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du 20 décembre 2016.

Décisions prises par Monsieur le Maire

Le Maire présente les décisions qu'il a prises suite aux délégations données par le Conseil municipal :

DIA Immeuble sis 20 rue G Clemenceau cadastré AB 192, 544 et 720: renonciation		
DIA Terrain sis Rue des Grands Montains cadastré ZD 226 : renonciation		
DIA Terrains sis Rue des Grands Montains cadastrés ZD 35, 36, 37, 38 : renonciation		
Maintenance 2017 éclairage public	Sydev	4 342.40 €
Maintenance 2017 signalisation lumineuse	Sydev	433.30 €
Moins-value travaux les Hautes Papinières	Sydev	- 2 940.00 €
Avenant pour l'auto surveillance de la station d'épuration	Conseil départemental	1 238.90 €

Le Conseil municipal prend acte de la présentation de ces décisions du Maire.

Vote des subventions 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations pour l'année 2017.

UNC/AFN	150 €
A.D.M.R	2 488 €
Amicale Laïque	1 000 €
Amicale des Résidents du Foyer Logement	150 €
Ass Assistantes Maternelles	150 €
CAUE	40 €
Comité des Loisirs (feu d'artifice du 14 juillet)	1 500 €
Diane Gauloise	165 €
Ecole de Musique	2 525 €
Entente pongiste	450 €
Espérance basket	1 155 €
Familles Rurales – Les Herbiers	350 €
Feux de l'été	1 500 €
Saint-Prouant Accueil	150 €
Tennis Club Prouantais	150 €
Volant Prouantais	150 €
GDON	50 €

Montants attribués aux fournitures scolaires et pédagogiques pour 2017

Monsieur le Maire propose de définir le montant de la participation attribuée pour les fournitures scolaires et les fournitures pédagogiques pour l'école publique Isaac Potet pour 2017.

Nombre d'élèves inscrits au 1 ^{er} janvier 2017 : 100
Nombre de classe : 4

Fournitures scolaires : 30 € x 100 élèves = 3 000 €

Fournitures pédagogiques (livres, abonnement, matériel pédagogique) : 350 € x 4 classes = 1 400 €

Total à ouvrir au BP 2017 : **4 400 €**

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable (14 voix pour et 1 voix contre) à la proposition de Monsieur le Maire.

Indemnités de gardiennage de l'Eglise et du Temple

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une indemnité peut être allouée pour le gardiennage de l'Eglise et du Temple

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de verser 350 € à la paroisse Saint Etienne de Grammont et 350 € à l'Association de gestion du Temple pour 2017.

Demande de subvention au titre de la DETR pour la restauration du Temple

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de restauration du Temple. Monsieur le Maire propose de présenter ce projet dont le montant s'élève à **360 192 € HT**.

Montant de la DETR sollicité : 108 057.60 € soit 30 % du montant HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- Sollicite la subvention au titre de la DETR 2017
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Sollicitation de l'enveloppe parlementaire 2017 pour les travaux du Temple

Monsieur le Maire avait sollicité, par courrier, la réserve parlementaire auprès de Mme Billon Annick Sénatrice de la Vendée pour les travaux du Temple qui s'élèvent à 360 192.00 € HT.

Monsieur le Maire propose de déposer une demande concernant cette enveloppe parlementaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- Sollicite l'enveloppe parlementaire 2017 pour les travaux du Temple
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Désignation d'un membre à la commission locale d'évaluation des charges transférées

La Communauté de Communes du Pays de Chantonay est soumise au régime fiscal de la Fiscalité Propre Unique. La mise en place d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est obligatoire afin de procéder à l'évaluation du montant total de la charge financière transférée à l'EPCI et correspondant aux compétences dévolues à l'EPCI.

Le conseil communautaire a défini la composition de la CLECT avec au moins un représentant par Commune.

Monsieur le Maire informe qu'il faut donc désigner un représentant pour la commune de Saint Prouant.

Monsieur le Maire demande qui se porte candidat pour siéger à la CLECT.

Monsieur Soulard Yannick est candidat. Aucun autre conseiller ne souhaite se présenter.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- Désigne Monsieur Soulard Yannick pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Questions diverses :

- **Locatifs de la Pousse Vieille :** Des chiffrages ont été réalisés il y a quelques années afin d'entreprendre des travaux de rénovation. La commission Bâtiments s'était interrogé de conserver ou de vendre ces locatifs. Après réflexion, il a été décidé de garder ces locatifs et de réaliser les travaux par tranche. Une première tranche pourrait être entreprise en 2017.
- **Personnel communal :** Le Centre de Gestion de la Vendée a été contacté afin de réaliser un audit relatif à l'organisation des services et aux missions du personnel communal.
- **PLU :** l'enquête publique va probablement avoir lieu de mi-avril à mi-mai 2017. Nous attendons d'avoir la confirmation du Tribunal administratif.
- **Lotissements communaux :** Monsieur le Maire propose de réétudier la mise en place de l'Eco Pass dans les lotissements communaux. Ce sujet sera proposé au vote lors du conseil municipal de Février 2017.
- **Demande relative à la scolarisation, à l'école privée St André, de 2 enfants de Monsireigne**
Lors de la réunion du 31 mai 2016, le conseil municipal a confirmé sa décision de ne plus subventionner (13 voix pour et 2 contre) les nouveaux élèves hors commune dans le cadre du contrat d'association avec l'école privée St André. 2 familles de Monsireigne ont interpellé par écrit Monsieur le Maire pour étudier le cas des fratries. Le conseil municipal rappelle qu'il ne s'oppose pas à la scolarisation des enfants hors commune à l'école privée mais qu'il ne souhaite pas revenir sur sa position de ne plus prendre en charge les enfants nouvellement scolarisés et résidant hors commune, même pour les fratries. Une réponse écrite va être envoyée à ces 2 familles pour les informer.
- **Recensement de la population :** Il a débuté le jeudi 19 janvier 2017 et se terminera le samedi 19 février 2017. Le recensement par internet se déroule très bien.
- **Voirie urbaine :** Le cabinet Géouest viendra ce vendredi 27 janvier pour faire les estimations des travaux pour 2017

- **Voirie rurale** : La commission a recensé les fossés et les chemins sur lesquels il faudrait intervenir en 2017. Nous sommes en attente des chiffrages.
- **CCAS** : Le goûter aura lieu le vendredi 03 mars 2017.
- **Danse Juin** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Danse Juin sera organisé le mardi 30 mai 2017 à la salle omnisports de St Prouant. Cette rencontre réunira les écoles de St Prouant, Rochetretoux et Chavagnes les redoux.
- **Foyer des jeunes** : Thierry Gilbert fait le compte-rendu de l'assemblée générale qui a eu lieu le samedi 21 janvier 2017.
- **Consommations énergétiques des bâtiments** : l'année 2016 a été une année de réduction des dépenses relatives à l'énergie (électricité, fioul et gaz). Seule la salle omnisports enregistre des consommations électriques à la hausse. Un rappel des consignes d'utilisation de l'éclairage de la salle va être fait auprès des utilisateurs.
- **Salle du Petit Lundi** : Le chauffage de la salle du Petit Lundi est tombé en panne ce week-end. Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le solde de la location ne sera pas demandé aux utilisateurs de cette salle pour le samedi 21 et dimanche 22 janvier 2017.
- **CM des Enfants** : les enfants rencontreront Olivier Fleury du CPIE sèvre te Bocage le 01 février 2017 afin d'étudier l'aménagement du site de l'éco pâturage (plantations, maison à insectes ...)

La séance est levée à 22h15.

La prochaine réunion du conseil Municipal se tiendra le Mardi 21 février 2017

Vu par le secrétaire de séance, M. Philippe RAINTEAU,

Le Maire,
Yannick SOULARD

